

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

**Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 517700 Cables: OAU,
ADDIS ABABA**

CONSEIL EXECUTIF
Septième session ordinaire
28 juin – 2 juillet 2005
Syrte (LIBYE)

EX.CL/173(VII) Rev. 1

**RAPPORT INTERIMAIRE SUR LA PREPARATION DE LA DEUXIEME PHASE DU
SOMMET MONDIAL SUR LA SOCIETE DE L'INFORMATION (SMSI-II)**

1. Introduction

Aux termes de sa résolution 56/183 du 21 décembre 2001, l'Assemblée générale des Nations unies a accueilli favorablement la résolution du Conseil de l'Union internationale des télécommunications (UIT) dans laquelle le Conseil a entériné la proposition faite par le Secrétaire général de l'UIT de tenir le Sommet mondial sur la société de l'information en deux phases, dont une première phase à Genève, du 10 au 12 décembre 2003, et une deuxième phase en Tunisie. L'Assemblée générale a également invité l'UIT à jouer le rôle chef de fil au sein du Secrétariat exécutif du Sommet et dans le processus préparatoire, en coopération avec d'autres organisations et partenaires concernés.

Lors du Sommet de Maputo en juillet 2003, le Conseil exécutif de l'Union africaine avait exprimé sa préoccupation au sujet de la préparation du SMSI et de la participation de l'Afrique à cet important événement

Le Conseil exécutif, dans sa Décision EX.CL/Dec.118(v) adoptée au cours de la 5^{ème} Session ordinaire tenue en 2004 s'est félicité de la participation efficace de l'Afrique à la première phase du SMSI et a demandé à la Commission de l'Union africaine de participer d'une manière effective et plus visible au processus préparatoire de la phase de Tunis et d'en faire rapport aux prochaines sessions.

2. La première phase du SMSI 2003

2.1 Principaux résultats

La première phase du SMSI s'est tenue du 10 au 12 décembre 2003 à Genève (Suisse) Il en a résulté une Déclaration de Principes et un Plan d'Action. Le contenu de ces deux documents s'articule autour des sujets suivants :

- a. La nécessité de concevoir et de mettre en place des infrastructures, des réseaux et des services facilement accessibles à des coûts abordables ;
- b. La nécessité pour chaque nation de renforcer les capacités à travers l'éducation, la formation et la recherche, afin de lui permettre de participer à la Société de l'Information ;
- c. La nécessité d'assurer la sécurité des réseaux et de l'information afin d'augmenter la confiance de l'utilisateur dans les TIC ;
- d. L'instauration d'un environnement propice à tous les niveaux (national, régional et international) pour le développement des TIC ;
- e. La nécessité d'aborder les questions liées à la Gouvernance de l'Internet de manière démocratique et transparente à travers notamment les mécanismes internationaux et multilatéraux ;
- f. L'adhésion au Pacte de Solidarité Numérique proposé comme gage de la coopération internationale dans le domaine des TIC alors que l'Afrique, réclamait la création d'un « Fonds de Solidarité numérique ».

2.2 Questions non résolues

Des points aussi importants que La gouvernance de l'Internet et le financement du développement des TIC ont été laissés en suspens par le Sommet de Genève par manque de consensus. La création et le mécanisme d'approvisionnement du Fonds de Solidarité numérique n'ont pas encore fait l'objet d'une décision comme l'avaient souhaité les Etats membres.

Le Sommet a demandé au Secrétaire général des Nations Unies de créer un Groupe de travail sur la Gouvernance de l'Internet (GTGI) chargé d'étudier la question de et faire des propositions pour décision par le Sommet de Tunis. De même, le Sommet a demandé la création d'un Groupe d'action sur les mécanismes de financement qui examinera ces aspects et faire rapport à la Phase II du SMSI à Tunis.

2.3 Participation de l'Afrique à la première phase du SMSI

L'Afrique a été le premier continent à organiser une conférence régionale sur les SMSI à Dakar, en 2002 pour la première phase préparatoire et à Accra, en 2005, pour la seconde phase. La Conférence ministérielle tenue à Dakar les 19 et 20 avril 2004 a fait le bilan de la participation du continent à la phase de Genève du SMSI. Cette Conférence avait été convoquée par S.E. le Président Olesegun Obasajo, en sa qualité de président en exercice de l'Union africaine et organisée par S.E. le Président Abdoulaye Wade du Sénégal, en sa qualité de responsable des questions relatives aux TIC du NEAPD. Les Ministres ont été d'avis que la représentation était équilibrée au sein du groupe qui s'était réuni. Ils se sont cherché à savoir si des compromis étaient possibles sur certains points les points de divergence tels que la gouvernance de l'Internet, le financement du développement des TIC et la création effective du Fonds de Solidarité numérique. La réunion de Dakar a déploré la faiblesse de la coordination des activités préparatoires ce qui a compromis la capacité de l'Afrique de mieux défendre ses propositions.

3. La préparation de la 2^{ème} phase du Sommet:

3.1 Préparation au niveau Mondial

Le format de la préparation de la seconde phase du Sommet est, de manière générale, le même que celui de la première phase. Il se présente comme suit :

- a. Groupes de travail et Groupes d'action: Groupe de travail sur la Gouvernance de l'Internet (GTGI), Groupe d'action sur les Mécanismes de Financement (GAMF), le Groupe des Amis du Président (GAP) ;
- b. des réunions des PrepCom (Comité préparatoire intergouvernemental) : PrepCom1 tenue à Hammamet en Tunisie du 24 au 26 juin 2004, PrepCom 2 tenue du 17 au 25 février 2005 à Genève, PrepCom3, programmé pour se tenir du 19 au 30 septembre 2005 à Genève.
- c. Des Conférences régionales préparatoires au niveau de chaque région ou ensemble géopolitique, culturel et linguistique et aussi des Conférences sous-régionales (cas de la Conférence Pana-Arabe tenue au Caire du 8 au 10 mai 2005).

Le principal produit de PrepCom 1 est la Décision relative à la structure présentée à PrepCom 2 qui l'a adoptée. Les résultats de PrepCom 2 sont l'adoption d'une structure pour le Sommet de Tunis et l'accord sur la création d'un Fonds de Solidarité numérique.

3.2 Préparation au niveau de l'Afrique.

Organisation

La préparation à l'échelle africaine s'est essentiellement articulée autour de la Conférence régionale d'Accra (du 2 au 4 février 2005), des travaux du Bureau de Bamako, de la participation aux réunions du PrepCom1 et du PrepCom2, de la participation à la Conférence Pana-Arabe (8-10mai 2005, au Caire). Le mécanisme mis en place par les pays africains pour préparer la 2^{ème} phase du Sommet se présente comme suit :

1. Du groupe de Bamako : le Bureau de Bamako a été créé dans le cadre de la réunion préparatoire du SMSI pour la région Afrique tenue en mai 2002. Ce groupe se compose d'experts gouvernementaux, de représentants de la société civile, du secteur privé, des Jeunes, des femmes et autres collectifs.
2. Du Comité ministériel mis en place à Dakar en 2004 : Constitué initialement de 8 pays membres, le Comité Ministériel à été reformé à Accra et comprend 15 membres, à savoir Afrique du Sud, Algérie, Egypte, Gabon, Gambie, Congo Brazzaville, Ghana, Guinée, Kenya, Malawi, Mali, Nigeria, Ouganda, Sénégal, Tunisie.

Principaux résultats

Les principaux résultats de la préparation africaine sont : les engagements d'Accra et le Plan d'action régional africain sur l'Economie du Savoir (PARAES) adopté au Caire.

Les engagements d'Accra

Ces engagements portent sur :

- a. Les principes généraux qui sous-tendent la société africaine de l'information ;
- b. L'élaboration de directives;
- c. La mobilisation des ressources, y compris les ressources humaines
- d. La coopération internationale;
- e. Les aspects pratiques: la feuille de route menant à Tunis, les stratégies de mise en œuvre des TIC, les mécanismes financiers, la Gouvernance de l'Internet, le partenariat, les perspectives de l'après-Tunis.

L'Union Africaine à été invitée à rechercher le soutien des autres régions du monde au financement du Fonds de Solidarité numérique et à assister le Comité Ministériel dans la coordination des positions des gouvernements africains avant et pendant le Sommet de Tunis.

Le Plan d'action africain

Le Plan d'action africain définit les lignes d'action à mettre en œuvre pour chaque composante clé des engagements d'Accra qui sont :

- i. infrastructures et accès;
- ii. stratégie et politique de développement des TIC/Société de l'information aux niveaux national et sous régional;
- iii. indicateurs de la Société de l'information
- iv. renforcement des capacités;
- v. recherche et développement ;
- vi. Gouvernance de l'Internet;
- vii. partenariat multi-acteurs.

Contribution de la Commission de l'Union Africaine

Conformément à la résolution demandant sa participation effective et visible, la Commission s'est impliquée dans la coordination et le suivi de la préparation africaine. Ainsi, elle a mené les actions suivantes:

- i. organisation d'une concertation à Addis-Abeba, en collaboration avec la CEA et l'UIT, qui a abouti à l'adoption du format de la Conférence d'Accra ; elle a également travaillé étroitement avec l'Union africaine des Télécommunications pour la sensibilisation des Etats;
- ii. participation à Accra, aux sessions thématiques, à la réunion ministérielle et à la conférence régionale.
- iii. Contribution financièrement à l'organisation de la conférence d'Accra;
- iv. participation au Caire à la Réunion Pana-Arabe et à la réunion du Comité ministériel africain.

3.3 Le Fonds de Solidarité numérique (FSN) :

En février 2003, au cours du processus préparatoire de la première phase du SMSI, Son Excellence M. Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal, a proposé au nom de l'Afrique, la création d'un Fonds mondial de solidarité numérique (FSN). Ce Fonds introduira un nouveau mécanisme de financement du développement et mobilisera les réseaux internationaux des autorités locales. L'objectif principal du FSN est d'intervenir sur les marchés non porteurs tels que les zones rurales, l'accès des femmes, des jeunes et des personnes handicapées ainsi que pour d'autres questions purement sociales

Le Fonds de Solidarité numérique a été officiellement lancé à Genève, le 14 mars 2005, en présence de Son Excellence M. Olusegun OBANSANJO, Président de la République fédérale du Nigeria, de Son Excellence M. Abdoulaye WADE, Président de la République du Sénégal, et du Président du NEPAD, le Professeur W. NKUHLU. Ce Fonds a été approvisionné en 2005 par les contributions de ses 17 membres fondateurs. Le Comité exécutif et le Secrétariat du Fonds s'emploient à assurer le passage de l'appui politique à un accord juridique, à travers la convocation d'une conférence internationale prévue en 2006, à Genève. Cette conférence aura pour

objectif l'adoption d'une Convention internationale sur le Fonds mondial de solidarité numérique. Le Bureau de Bamako et la communauté africaine examinent encore les meilleures possibilités de mobilisation des ressources, de mise en place de mécanismes de financement, de suivi et d'évaluation des activités ainsi que la mise au point de politiques d'intervention, etc.

3.4 Points à l'ordre du jour du Sommet de Tunis

Le Sommet de Tunis devrait être la phase des actions concrètes et des solutions. Les points essentiels qui marqueront les travaux sont :

- i. Mise en œuvre de la Déclaration de Principes et du Plan d'Action de Genève 2003;
- ii. Examen du rapport du Groupe de travail sur la Gouvernance de l'Internet (GTGI) suivi de décisions ;
- iii. Examen du rapport du groupe de travail sur les mécanismes de financement du développement des TIC suivi de décisions.

Ainsi donc, le Sommet de Tunis mettra principalement l'accent sur les questions d'ordre politique.

3.5 Observations

- a. Les positions africaines sur les points à l'ordre du jour du Sommet, devraient continuer à être enrichies par différentes rencontres;
- b. Les Ministres en charge des TIC n'ont pas été associés, en nombre suffisant, à l'adoption du Plan d'action, contrairement à la pratique de la Commission de l'Union africaine. En effet, seuls quelques Ministres ont participé à la réunion du Comité ministériel africain tenue au Caire le 9 mai 2005 qui a adopté le Plan d'action.
- c. Les mesures concrètes en vue de la mise en œuvre et du suivi du Plan d'action n'ont pas encore été clairement définies et adoptées ni au niveau mondial ni au niveau africain. En effet, cette question de mise en œuvre du Plan d'action, suscite beaucoup de débat sur plusieurs aspects. La responsabilité du suivi et de la mise en œuvre n'a pas été attribuée spécifiquement à une entité. La répartition des responsabilités est d'autant plus importante qu'il y a une multiplicité d'acteurs, d'institutions régionales et internationales qui pourraient intervenir dans la mise en œuvre du Plan, etc.

3.6 Recommandations

Compte tenu des observations susmentionnées, les recommandations ci-après sont proposées au Sommet :

1. Créer les conditions appropriées pour des consultations et la coordination afin de permettre au Groupe africain de participer plus activement au processus préparatoire et de mieux faire valoir les intérêts de l'Afrique dans les directives et les conclusions du Sommet de Tunis;

2. Assurer la présence effective et la participation active de l'Afrique aux événements et rencontres organisées dans le cadre du Sommet de Tunis, en particulier au Prepcom-3 qui aura lieu à Genève, en septembre 2005.
3. Organiser une réunion des Ministres en charge des télécommunications et des TIC dans le but d'examiner et d'adopter le Plan d'action régional sur l'économie du savoir pour l'Afrique ainsi que son mécanisme de mise en œuvre.
4. Veiller à la mise en place d'un mécanisme de suivi approprié et d'une stratégie de suivi du Plan d'action, à travers la mise en place des communautés nationales de mise en œuvre de suivi, dont les membres seraient des experts africains, sous les auspices de la Commission de l'Union africaine;
5. Assurer la participation massive des chefs d'Etat et de gouvernement au Sommet de Tunis;
6. Inviter tous les Etats membres, les autorités locales, les organisations internationales et régionales à soutenir et à contribuer au Fonds de Solidarité numérique.

2005

Progress report on the preparations for the second phase of the world summit on information society (Wsis-II) Tunis (16-18 November 2005)

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/4365>

Downloaded from African Union Common Repository